



COMMUNE DE PAUDEX

DECISION DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la Commune de Paudex

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 1^{er} février 2010, le Conseil communal a adopté :

1. **Le préavis 01 - 2010 – Attribution d'un mandat d'urbaniste pour la révision du PGA et du RCPGA de la Commune de Paudex**
-. Demande de crédit: fr. 150'000.--

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, LEDP).

2. **Le préavis 02 - 2010 – Immeuble Bordinette 12 – Aménagement des combles à l'usage de l'UAPE**
-. Demande de crédit: fr. 160'000.--

Les électeurs peuvent consulter cette décision au greffe municipal. Cette décision est susceptible de référendum dans les 20 jours qui suivent le présent affichage (art.107, LEDP).

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

Serge Voruz

Ariane Bonard



Paudex, le 02 février 2010